

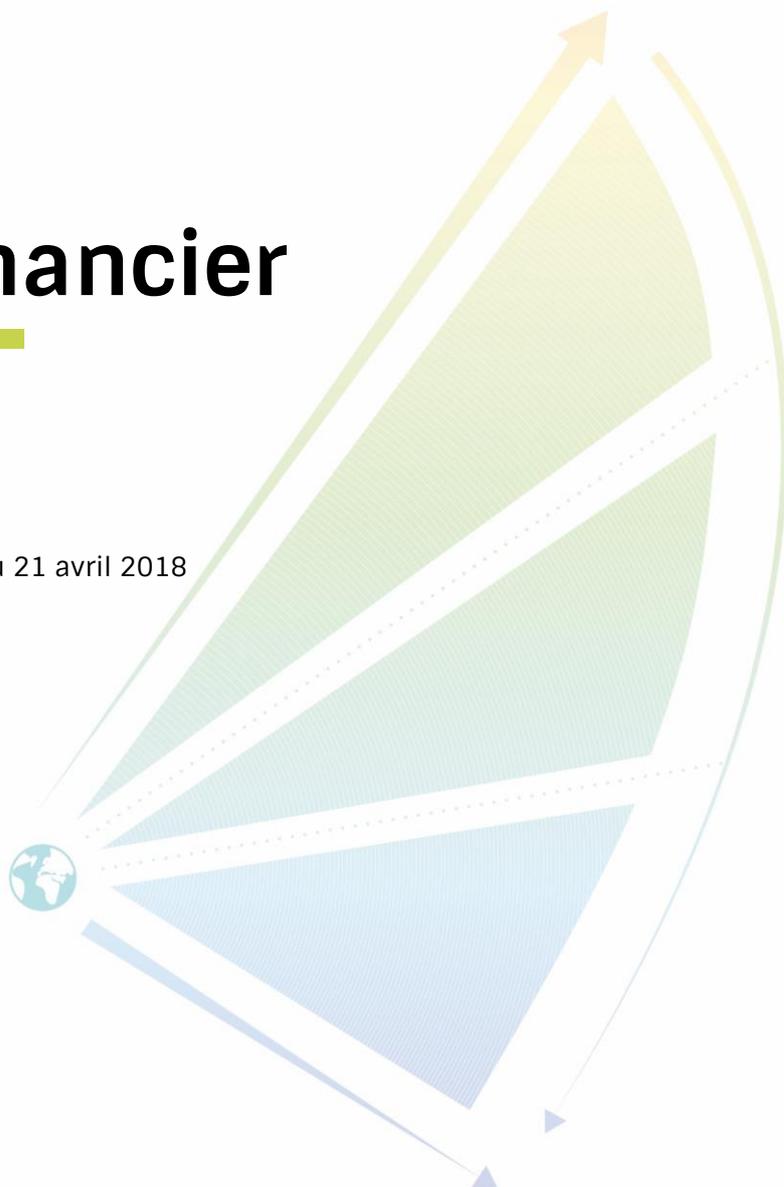


ASSOCIATION  
**négaWatt**

# Rapport financier

Exercice 2017

Approuvé lors de  
l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2018



L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'Association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

# Compte de résultat

---

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître par différence, le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les pourcentages expriment les variations des montants 2017 par rapport à l'exercice 2016.

## Produits : 210 446 euros (-16 %)

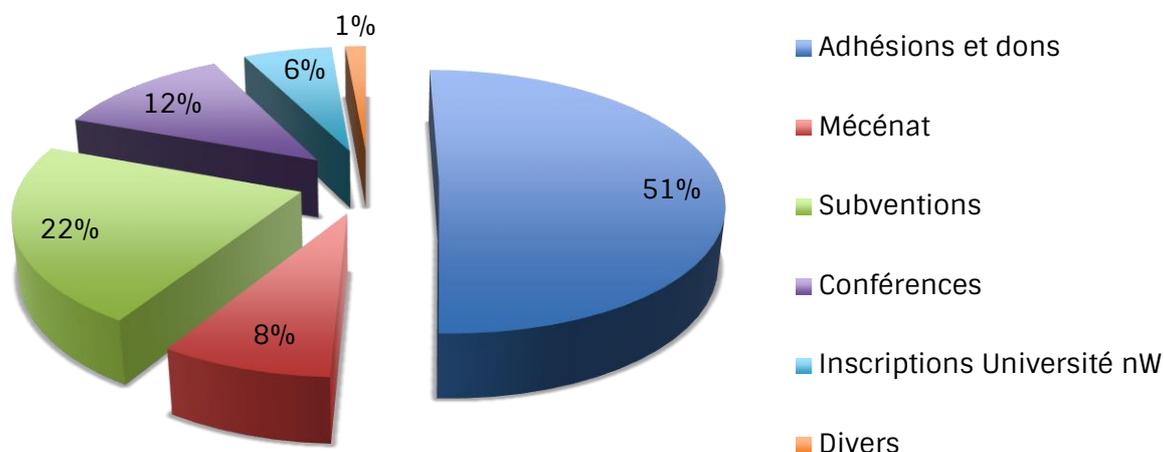
Les produits d'exploitation (210 446 euros) se répartissent principalement comme suit :

- des recettes liées aux conférences (25 061 euros, +237 %)
- des subventions (46 000 euros, -46 %) ;
- des adhésions (83 585 euros, +23 %) ;
- des dons (22 937 euros, -66 %) ;
- du mécénat (17 250 euros, +94 %) ;
- les inscriptions à l'Université négaWatt (12 668 euros, +13 %).

Cette légère baisse des produits d'exploitation s'explique par :

- une baisse du montant total des dons par rapport à l'année 2016, marquée par une campagne de financement participatif qui avait permis de récolter près de 50 000 €.
- des subventions moins importantes qu'en 2016.

Dans le cadre du partenariat établi avec la Nef depuis 2015 (cf. rapport d'activité), les clients de cette société financière qui le souhaitent peuvent reverser à négaWatt tout ou partie de leurs intérêts bancaires. Ces dons ont augmenté en 2017 de 169,48 %.



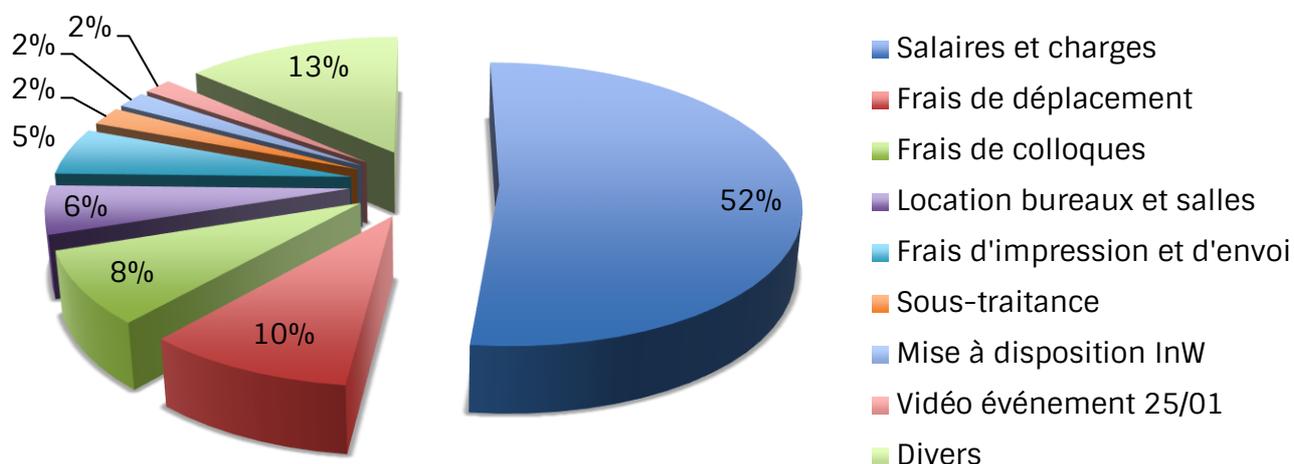
*Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2017*

En complément, l'association a reçu 161 € de produits financiers (intérêts du livret d'épargne).

## Charges d'exploitation : 195 364 euros (-10 %)

Ces charges sont principalement constituées des éléments suivants :

- les salaires et charges sociales des salariés de l'association (directeur de l'association, chargée de communication et chargé de projet) : 2.1 ETP en moyenne sur l'année 2017 (cf. rapport d'activité), qui s'élèvent à 101 356 euros (-2,3 %) ;
- les frais de déplacements (salariés et bénévoles négaWatt), d'un montant de 18 860 euros (+72,2 %) ;
- les frais de colloques (16 267 euros, -24,49 %) : Université négaWatt, Assemblée Générale, événement de lancement du scénario négaWatt ;
- la location de bureaux et de salles de réunion (10 772 euros, +20 %) ;
- les frais d'impression et d'envoi (10 522, +818 %) : cela concerne l'ensemble des impressions des documents de communication réalisés autour du scénario négaWatt ;
- la sous-traitance (4 076 euros, -55,3 %) liée à la rédaction d'articles de décryptage et à la diffusion du scénario ;
- la mise à disposition de personnel de l'Institut négaWatt (3 650 euros, -88,6 %) consacrée à la finalisation du scénario négaWatt 2017
- l'enregistrement vidéo de l'événement de lancement du scénario négaWatt le 25 janvier 2017 (3480 euros).



*Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2017*

La reprise d'engagements réalisés (+10 000 euros) vient améliorer le résultat. Il n'y a pas d'engagement reporté à l'année 2018.

**Le résultat de l'exercice 2017 s'élève ainsi à 25 243 euros.** Ce résultat positif peut notamment s'expliquer par :

- une augmentation considérable des recettes liées aux conférences de présentation du scénario négaWatt, représentant un peu plus de 17 000 € par rapport à 2016 ;
- une augmentation du mécénat, d'environ 8 000 € par rapport à 2016.

## Bénévolat

En 2017, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à 293 945 euros (+83,33 %). Cette augmentation s'explique par les très nombreuses interventions assurées par les représentants de l'Association négaWatt (y compris les ambassadeurs).

# Bilan actif-passif

---

Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

## Actif

Le développement de l'outil informatique web partagé, de gestion des adhésions, dons et mécénat et des inscriptions à l'Université négaWatt est immobilisé pour 14 592 euros (-34,53 %).

L'association détient l'intégralité du capital de la SARL Institut négaWatt (capital social de 31 000 euros), des parts de la SCA Énergie Partagée Investissement (1030 euros) et dispose de parts sociales de la Nef (90 euros) et du Crédit Coopératif (503 €). Les titres de participation s'élèvent à un montant total de 32 623 euros.

30352 € de créances rattachées à des participations.

Le total actif immobilisé est de 77 567 euros (+41,26 %).

Le total actif circulant est de 78 415 euros (-45,61 %), il se répartit comme suit :

- créances : 11 901 euros (- 30,1 %),
- disponibilités : 66 514 euros (-47,62 %).

L'actif s'élève donc à 155 982 (-21,65 %) euros au 31/12/2017.

## Passif

Le total des fonds associatifs est désormais de 117 214 euros (+27,45 %). Les fonds associatifs représentent 7 mois d'activité, ce qui correspond à notre objectif. Le bon niveau de nos fonds associatifs contribue à assurer notre indépendance, à participer à la croissance de notre activité et du développement de notre équipe salariée, tout en nous assurant une trésorerie saine.

Ces fonds se répartissent ainsi :

- les fonds associatifs sans droit de reprise pour 3 000 euros,
- le report à nouveau cumulé des exercices passés est de 88 970 euros,
- le résultat de cet exercice : 25 243 euros.

Le total des dettes est de 38 769 euros (-60,08 %) ; elles sont constituées :

- des dettes fournisseurs et comptes rattachés, d'un montant de 5713 euros,
- des dettes fiscales et sociales (congrés payés, sécurité sociale, etc.), d'un montant de 33 055 euros,

Le total du bilan passif est de 155 982 euros (-21,65 %).

**Le bilan actif/passif net s'équilibre donc à 155 982 euros.**